

Commission du débat public Prolongement de la francilienne

Réunion du mardi 23 mai 2006

Rôle de la DDASS

- Veiller à la qualité de l'eau distribuée
 - Contrôle sanitaire de l'eau
 - Information des consommateurs
- Autorisation de distribuer l'eau,
- Protection des ressources en eau

La distribution de l'eau potable

- Responsabilité communale
- les communes peuvent se grouper en syndicat
- les communes peuvent déléguer l'exploitation

La protection de l'eau potable

- Protection réglementaires des ressources
 - rapport hydrogéologique, propose 3 périmètres de protection
 - immédiate . La parcelle
 - rapprochée. quelques centaines de mètres
 - éloignée

La protection de l'eau potable

- Arrêté préfectoral de Déclaration d 'Utilité Publique des périmètres de protection
 - enquête inter-service
 - enquête publique
 - avis Conseil départemental d 'hygiène
- Publicité
 - Arrêté annexé au PLU
 - notifié aux propriétaires

Poissy : les ressources

- appartient à la lyonnaise des eaux:
- traitement : defferisation, nitrification, charbon actif en grain, desinfection
- pas de protection réglementaire

Poissy les ressources

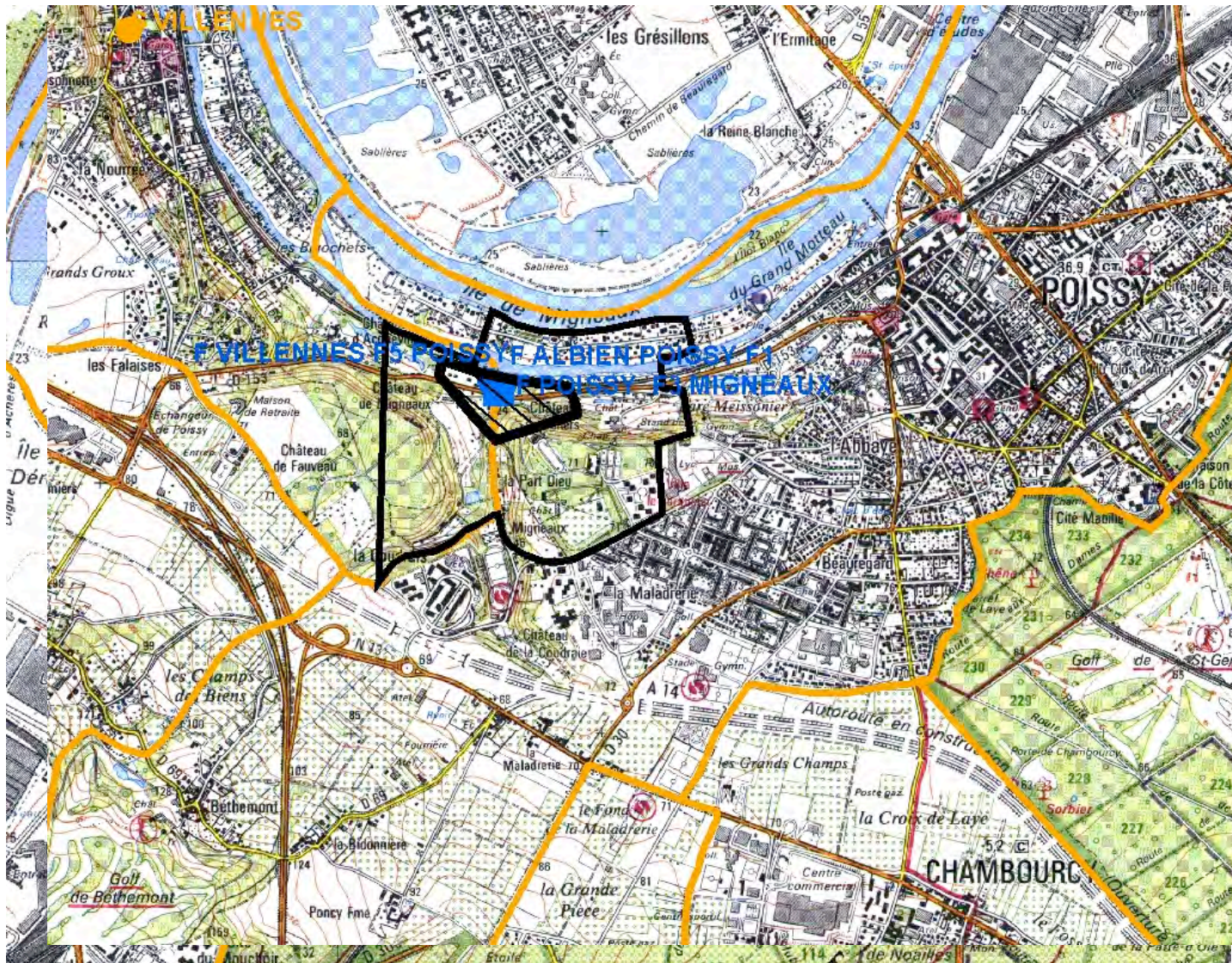
- 2 forages
 - nappe de la craie
 - profondeur 120 m
 - situé en bordure de Seine, zone pavillonnaire
 - Bonne qualité

Poissy les ressources

- 1 forage à l'albien
 - Ressource très profonde, 530 m exceptionnellement bien protégée.
 - Excellente qualité
 - Protection . Dossier en cours de constitution

Poissy. L'alimentation en eau

- Les communes :
 - Poissy 36 000 habitants
 - Carrières sous Poissy 13 000 habitants
- L'origine de l'eau
 - 90 % champ captant Aubergenville
 - 10 % forages de Poissy
- secours. Alimentation par Aubergenville



Usage

- privé
- abandonné
- public
- projet
- Usine d'eau potable
- Prise d'eau

Périmètres de protection Rapprochés

- Avec D.U.P.
- En projet

Eloignés

- Avec D.U.P.
- En projet

- Département
- Communes
- Acqueduc de l'Avre

DDASS des Yvelines Hélène Schützenberger Commission du débat public 23 mai 2006

Achères : les ressources

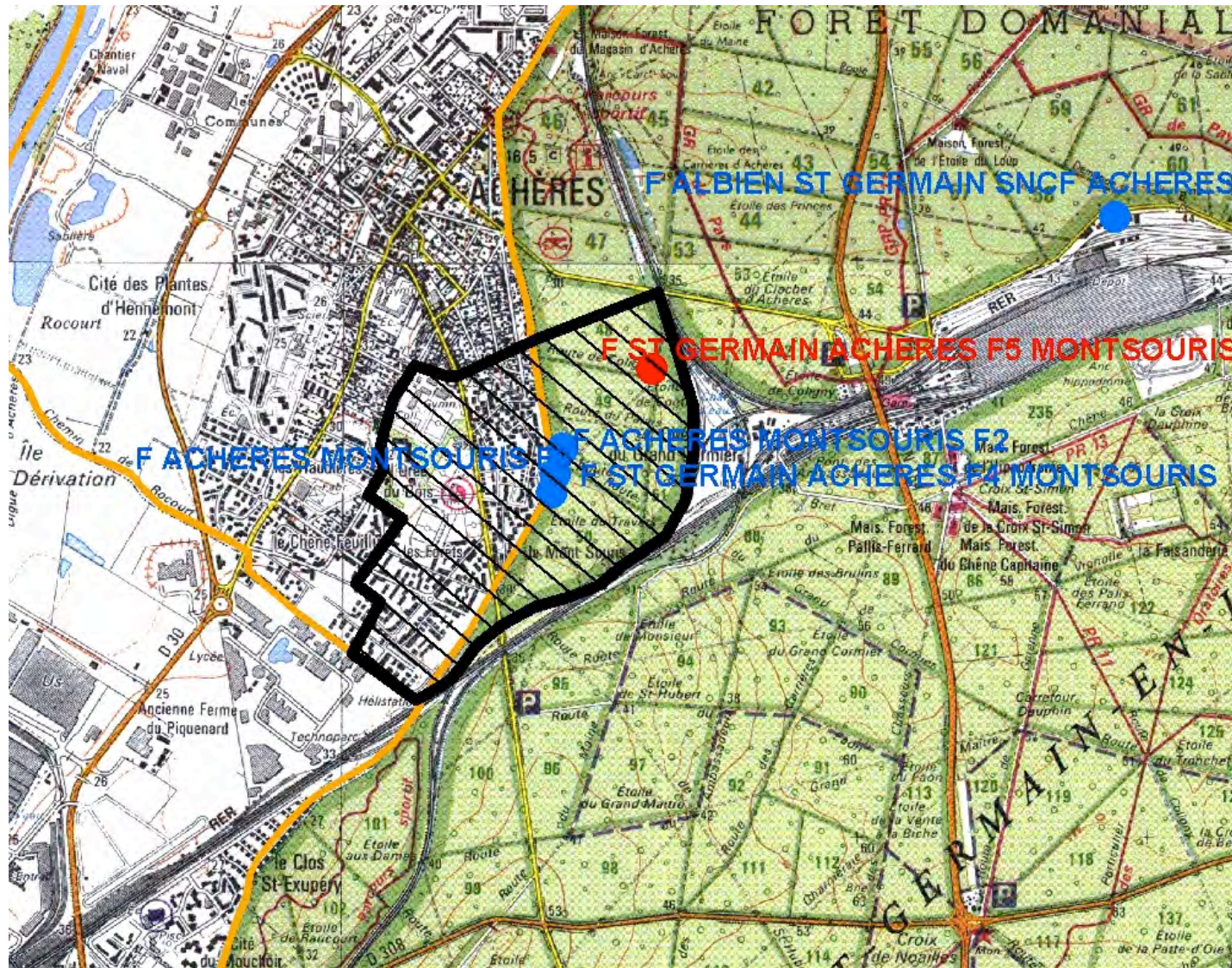
- Champ captant 3 forages en fonctionnement + 1 forage en cours d 'autorisation
 - Propriétaire : la commune d 'Achères
 - Limite zone pavillonnaire-foret
 - captent les calcaires du lutétien
 - 30 m de profondeur
 - la nappe s'écoule de la foret vers la Seine
 - Bien protégé
 - Bonne qualité

Achères : les ressources

- Traitement : Désinfection (chloration)
- Protection des captages
 - Dossier déposé
 - recevable pour la régularisation
 - complément en cours pour le F5 (projet)
 - rapport hydrogéologique de décembre 2001
 - périmètre de protection immédiate et rapprochée

Achères : les ressources

- Forage « albien ».
 - Appartient à la SNCF
 - dans la gare SNCF
 - Ressource très profonde, 596 m
exceptionnellement bien bien protégée.
 - Bonne qualité
 - -traitement : defferisation, désinfection
 - Protection réglementaire : Dossier à constituer



Usage

- privé
- abandonné
- public
- projet
- Usine d'eau potable
- Prise d'eau

Périmètres de protection Rapprochés

- Avec D.U.P.
- En projet

Eloignés

- DDAS des Yvelines
- Helène Schützenberger Commission du
- En projet

Département

Communes

Acqueduc de l'Avre

Achères Alimentation de la commune

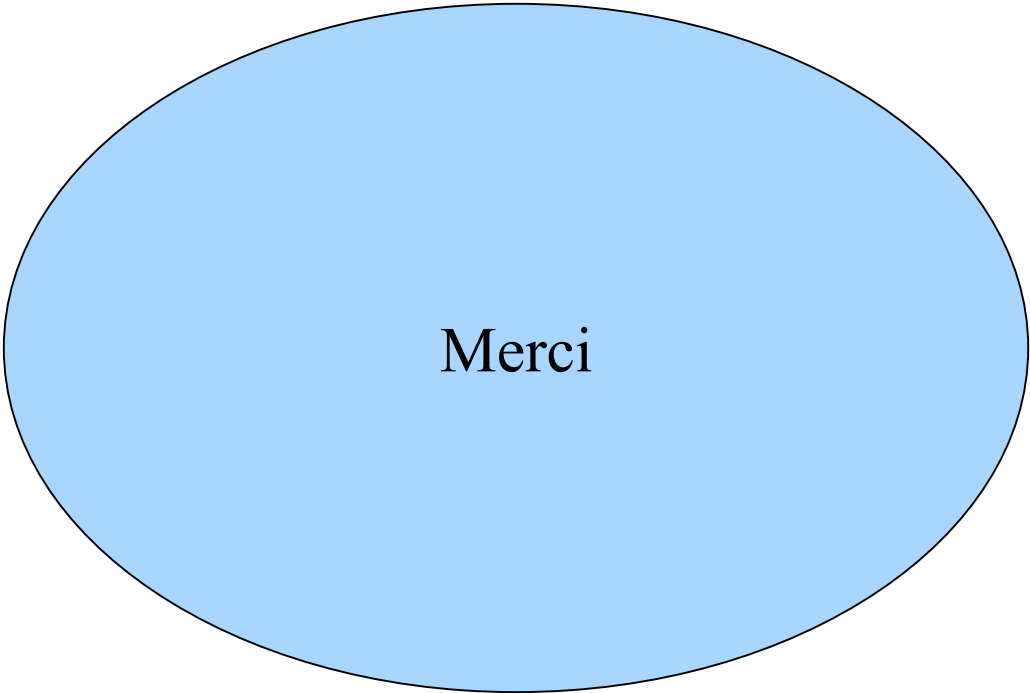
- 19 000 habitants
- Alimentation habituelle :
 - Moitié Forage albien
 - Moitié Forages du champ captant d 'Achères
- Alimentation de secours
 - Champ captant d 'Andresy

Achères : l'avenir

- Développer le champ captant

Les enjeux de l'eau potable

- Protection des ressources. Qualité de l'eau brute
- Diversification des ressources
- L'albien. Une ressource en cas de crise
- Remplacement des forages
 - Durée de vie 30 à 60 ans
 - Remplacement par un autre ouvrage, caractéristiques similaires, a proximité
 - proximité des canalisations



DDASS des Yvelines H  l  ne
Sch  tzenberger Commission du
d  bat public 23 mai 2006